



Fédération des Associations des Parents d'élèves du canton de Fribourg

AG de la FAPEF Mercredi 12 novembre 2020 à 19h30

Organisée par APESV
Visioconférence

Excusés : Jacqueline Ansias (Dyslexie), Kristina Serra APEBM, Nicolas Pasquier (APEBM).

Présents : Isabelle Colliard (APEBM), Valentine Allemann (APG), Valérie Sottas (APECH),
Véronique Bassenne (APESV), Jean-Maurice Uldry (APEBM), Frédéric Mauron (La Sonnaz),
Isabelle Nicolet-Pachoud (APEBM), Jennifer Richoz (APESV)

La présidente, Isabelle Colliard, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à l'assemblée. Elle remercie l'APESV pour l'organisation. La conférence qui suit est malheureusement annulée suite à un désistement de la conférencière. Dès que possible, nous organiserons cette conférence en présentiel, car celle-ci a montré beaucoup d'intérêt et le cercle scolaire de Sâles-Vaulruz a un élève autiste.

ORDRE DU JOUR

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. PV assemblée générale du 6.11.2019
3. Rapport d'activités 2019
4. Comptes 2019-2020
5. Rapport des réviseurs et approbation des comptes 2019-2020
6. Budget 2020-2021
7. Elections et démissions
8. Divers

ASSEMBLEE GENERALE FAPEF

JEUDI 12 NOVEMBRE 2020 À 19h30

OUVERT A TOUS, GRATUIT

En raison de la situation sanitaire, l'assemblée et la conférence se feront par zoom :

<https://us04web.zoom.us/j/71085583749?pwd=cjR5WE1ER3hyciUwdUxhRldkeWlGQT09>

Ordre du jour :

1. Acceptation de l'ordre du jour
2. PV assemblée générale du 6.11.19
3. Rapport d'activités 2019
4. Comptes 2019-2020
5. Rapport des réviseurs et approbation des comptes 2019-2020
6. Budget 2020-2021
7. Elections et démissions
10. Divers

Suivi d'une conférence à 20h00 :

« Syndrome d'Asperger, trouble du spectre de l'autisme »

Présentée par Orlane Tremblay

En cas de crise ou de difficultés, Orlane Tremblay, enseignante spécialisée canadienne, propose une nouvelle prestation adaptée basée sur une approche concrète et actuelle. Les sujets suivants seront abordés :

- Caractéristiques générales
- Impacts sur la scolarité
- Outils concrets utilisés



Inscriptions : <https://www.fapef.ch/events/assemblee-generale-fapef>

Association parents d'élèves
Sâles-Vaulruz

Organisé par :



1. Acceptation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel quel, sans modification.

2. PV assemblée générale du 6.11.2019

Le PV a été envoyé par mail l'année dernière après l'assemblée et était à disposition sur notre site internet. Le procès-verbal est approuvé.

3. Rapport d'activités 2019

Associations-membres de la FAPEF

Fédération des associations de parents d'élèves du Canton de Fribourg (FAPEF)													
Liste des membres													
Nom de l'APE	Nombre de membres en 2015	Nombre de membres en 2016	Nombre de membres en 2017	Nombre de membres en 2018	Nombre de membres en 2019	Nombre de membres en 2020	Nombre de membres en 2020	Montant 2015	Montant 2016	Montant 2017	Montant 2018	Montant 2019	Montant 2020
APE Glâne	plus de 84	plus de 84	49	56	56	0	démission	250	250	447	468	468	Démission 2020
Association Dyspraxique Fribourg	9	9	8	#REF!	12	12	12	27	27	24	24	36	36
Association Dyslexie Suisse-Romande ADSR	plus de 84	plus de 84	plus de 84	plus de 84	84	84	84	240	250	250	250	250	250
APE Belfaux	plus de 84	plus de 84	plus de 84	plus de 84	84	84	84	250	250	250	250	250	250
Association de parents de la région du Gbloux (APRG)	70	plus de 84	plus de 84	plus de 84	84	84	50	210	250	250	250	250	250
APE La Sonnaz	X	17	17	18	18	18	18	X	51	51	54	54	54
APEBM Bulle-Morlon	X	11	20	35	30	30	30	X	33	60	105	90	90
APE Corbières-Hauterive	X	X	X	25	33	33	33	X	X	X	75	99	99
APE Cousset/Montagny	X	X	X	34	34	0	34	X	X	X	462	78	Démission 2020
APESV Sâles-Vaulruz		x	x	x	0	17		x	x	x	x		51
Nombre de familles-membres	560	598	473	512	435	362	345	977	834	1 032	1 278	1 275	1 080
2015: 9 APE-MEMBRES	2017: 10 APE membres		2018: 10 APE membres		2019: 10 APE		2020: 8 APE						

Comme annoncé, l'APE Glâne va se dissoudre prochainement, malgré les recherches de celle-ci pour essayer de trouver des repreneurs. Elle est très active dans les cours proposés en lien avec FRITIME.

L'APE Cousset-Montagny nous a aussi donné sa démission :

Nous communiquons ici la décision de l'APEM de quitter la FAPEF.

Fait est de constater que nous n'avons pas réussi à nous impliquer dans ce réseau pendant les deux dernières années. Bien que nous ayons beaucoup apprécié les échanges notamment sur le groupe WhatsApp, nous sommes surtout (malheureusement) confrontés à des questions très locales. Pour le comité de l'APEM. Yannis Baillet

En 2019, nous avons 435 membres, nous passerons à 362 en 2020.

La présidente profite de l'occasion de rappeler l'intérêt à être membre de la fédération qui permet d'agir au niveau cantonal, entre autres pour être l'interlocuteur au niveau de la DICS et pour répondre aux consultations cantonales.

Dépôt pétition APESV mars 2019

La FAPESV a déposé une pétition pour garder les bus dédiés aux transports scolaires pour le cercle scolaire de Sâles-Vaulruz.

En effet, les communes prévoient de mettre tous les enfants du cercle sur les bus de ligne Bulle-Romont. Les normes de sécurité dans les bus publics n'étant pas adaptées aux petits de 4 ans, l'association a lancé une pétition. Cette pétition a permis de faire pression sur les communes qui ont décidé de garder les bus dédiés.

Dépôt pétition FAPEF mars 2020

La FAPEF a déposé une pétition à la DICS contre l'achat obligatoire d'un ordinateur pour le secondaire II par les parents. Cette pétition a permis de mettre en place un groupe de travail pour discuter de la mise en place l'intégration de cet outil. La FAPEF sera très attentive quant aux coûts et à l'aspect sanitaire du projet.



Reprise de l'école 11 mai 2020

La FAPEF a été invitée par la DICS avant la conférence de presse pour donner son avis sur les mesures prises pour la reprise de l'école après le confinement. Notre préoccupation a été d'insister sur le fait que les enfants avec des parents à risques puissent continuer de rester à la maison et de bénéficier de l'enseignement à distance. De plus, nous avons demandé le respect des fratries lors de la formation des groupes pour alléger l'organisation des parents qui travaillent.



À Sâles, les parents se mobilisent pour conserver un système de transports scolaires basé sur des navettes dédiées.

Les parents veulent garder les navettes

Pour faire face à la hausse du coût des transports scolaires, le conseil communal de Sâles a envisagé de troquer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. L'avis de bouillards des parents.

«Même si à Sâles, dans ce petit village de 150 habitants, il n'y a pas de bus de ligne, les parents ne veulent pas que les navettes soient remplacées par des bus de ligne TPE. Ils craignent que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«C'est un projet qui a été lancé par le conseil communal de Sâles. Ils ont demandé au conseil communal de Sâles de remplacer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«C'est un projet qui a été lancé par le conseil communal de Sâles. Ils ont demandé au conseil communal de Sâles de remplacer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«C'est un projet qui a été lancé par le conseil communal de Sâles. Ils ont demandé au conseil communal de Sâles de remplacer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«Et voilà, la hausse est passée de 10 à 15 francs par semaine. C'est une somme importante pour des familles qui ne sont pas riches. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«C'est un projet qui a été lancé par le conseil communal de Sâles. Ils ont demandé au conseil communal de Sâles de remplacer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«C'est un projet qui a été lancé par le conseil communal de Sâles. Ils ont demandé au conseil communal de Sâles de remplacer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«C'est un projet qui a été lancé par le conseil communal de Sâles. Ils ont demandé au conseil communal de Sâles de remplacer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

«C'est un projet qui a été lancé par le conseil communal de Sâles. Ils ont demandé au conseil communal de Sâles de remplacer les navettes dédiées par des bus de ligne TPE. Les parents ne veulent pas que les enfants de 4 ans ne soient pas en sécurité dans ces bus publics, surtout pendant les heures de pointe, quand il y a beaucoup de monde à bord. Ils ont donc lancé une pétition pour demander au conseil communal de maintenir le système actuel de navettes dédiées.»

Education » Le BYOD (Bring your own device) au secondaire II fait aussi réagir la Fédération des associations des parents d'élèves du canton de Fribourg (Fapef). Ce projet, repoussé à la rentrée 2021, consiste pour les étudiants à amener leur propre ordinateur à l'école. Mais il est contesté. La semaine dernière, une lettre ouverte signée par environ deux tiers des 625 enseignants du secondaire II avait ainsi été remise à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

La Fapef a remis à la Chancellerie d'Etat une pétition munie de près de 2500 signatures et intitulée «Non à l'achat obligatoire d'un ordinateur portable». Le document, remis aux médias, relève notamment: «Une étude sur la santé doit être faite autant au niveau des ondes, des problèmes de nuque, des problèmes ophtalmologiques et de l'ergonomie de la place de travail. Selon les études, un ordinateur portable ne devrait pas être utilisé plus de deux heures en continu.»

NICOLAS MARADAN

«Tenir compte des fratries»

ISABELLE COLLIARD, présidente de la Fédération des associations des parents d'élèves du canton de Fribourg. «On aurait évidemment bien attendu un peu plus avant ce retour à l'école, mais cette solution d'y aller gentiment, pas tous les élèves en même temps, est plutôt satisfaisante. Durant les deux premières semaines, les enseignants et les élèves auront trois jours de retrouvailles et de partage, c'est une bonne façon de procéder.»



«Nous avons tout de même essayé de rendre attentives les directions d'école afin qu'elles favorisent les fratries parmi les groupes pour que cela ne devienne pas un casse-tête pour les parents. Par exemple, j'ai deux filles dans des niveaux différents. Si l'une va à l'école deux jours et l'autre les deux autres jours, je ne vois pas comment je pourrai m'organiser avec mon travail.»

«Nous avons aussi insisté pour obtenir des réponses sur un autre élément qui nous semble essentiel. Pour l'instant, les enfants et les enseignants eux-mêmes à risque sont dispensés de reprise, mais qu'en est-il des enfants dont un des parents appartient à ces catégories à risque? Cela ne nous semble pas correct de faire assumer ce genre de risque à des enfants.» SR

Les élèves du cycle d'orientation seront équipés en ordinateurs Grand Conseil septembre 2020



A la Une

15.09.20

Les élèves du cycle d'orientation seront équipés en ordinateurs

Le Grand Conseil a accepté ce mardi une motion demandant d'équiper tous les élèves du cycle d'orientation d'un ordinateur ou d'une tablette. Les députés n'ont pas suivi l'avis du Conseil d'Etat qui jugeait la proposition prématurée.

La motion, déposée par les députés Urs Perler (chrétien-social) et Daniel Bürdel (PDC), a été acceptée par 54 voix contre 20 et 13 abstentions. Même si l'idée en a séduit au-delà, c'est surtout la minorité alémanique qui l'a défendue parce que le modèle pédagogique Lehrplan 21, en vigueur outre-Sarine, intègre davantage l'informatique.

Après un débat nourri, le législatif s'est rallié à la motion malgré l'opposition du conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, en charge de l'instruction publique. Le magistrat démocrate-chrétien a insisté sur la nécessité d'établir auparavant un concept et de tenir compte du décalage entre l'approche pédagogique romande et alémanique.

Rentrée masquée CO Octobre 2020

Dans un communiqué de presse en octobre, la FAPEF a proposé à la DICS que les masques soient fournis gratuitement aux élèves des CO pour respecter une égalité de traitement. Sans nouvelles de la part de la DICS, nous proposons de relancer celle-ci ainsi que la direction de la santé DSAS.



Fédération des Associations des Parents d'Élèves du canton de Fribourg

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 30 OCTOBRE 2010

Suite à la conférence de presse d'aujourd'hui, LA FAPEF a fait part par mail de ses préoccupations à M. le Conseiller d'Etat M. Siggen et à M. le Chef de Service M. Stern. La FAPEF salue l'initiative d'imposer le port du masque au secondaire I.

En effet, l'âge des élèves dépassant les 12 ans, nous trouvons opportun de prémunir ces élèves d'un masque pour respecter les normes sanitaires et de prévenir la contamination par le biais de l'école

Toutefois, elle rappelle que selon la loi : l'école obligatoire est gratuite. Etant donné, qu'il s'agit d'une décision de la DICS d'imposer le masque, la FAPEF trouve normal que celui-ci soit à la charge de l'Etat. La FAPEF pense que cette situation provoquera des inégalités de traitement et que les parents aisés pourront fournir des masques neufs tous les jours et que les familles moins aisées proposeront à leurs enfants de les garder plusieurs jours d'affilés. La protection sanitaire devrait être équitable pour tous dans le canton. Une autre solution serait que les familles en difficultés financières puissent demander une aide de l'Etat ou que l'Etat fournisse des masques à celles-ci gratuitement. La FAPEF demande qu'un stock de masques soit à disposition dans les CO à distribuer au cas où les élèves auraient oublié ou en cas de masque défectueux ? Enfin, nous aimerions une précision quant à l'âge du port du masque dans les écoles, car si l'âge de 12 ans est toujours actif, les élèves de 8H doivent-ils en porter en classe, ce qui n'est pas le cas actuellement ?

La FAPEF attend une réponse à ses questions et d'une potentielle réévaluation de la situation qui ira vers un soulagement des budgets des familles.

Pour la FAPEF, Fédération des parents d'élèves du canton de Fribourg

Isabelle Colliard, présidente 079/431.88.30

fapefribourg@gmail.com

www.fapef.ch

Consultations : « changement d'horaire au cycle d'orientation (introduction du mercredi après-midi de congé ou de l'horaire continu) »

Position de la FAPEF :

Crainces :

Au détriment des enfants les moins encadrés, parents qui travaillent, élèves laissés à eux-mêmes.

Plus de jeunes traînants à la gare le mercredi après-midi.

Pas de possibilité pour certains sports de les faire l'après-midi. Ceux-ci se passent le soir, car les entraîneurs travaillent la journée.

Si horaire continu, les élèves n'auront plus qu'une heure de pause à midi durant toute la semaine et donc ne pourront plus rentrer à la maison. Même si le temps pour rentrer est court, les élèves apprécient de rentrer chez eux.

Pas suffisamment de place pour faire manger tous les élèves à la cantine et à quelle cadence ? Stress des élèves pour manger, malnutrition.

Problématique des salles spéciales : gym, sciences, économie familiale.

En Allemagne, après expérience, l'horaire continu n'est pas convaincant, une pause de midi est primordiale pour les élèves.

Si horaire continu, la matinée sera très longue, manque de concentration.

Avantages :

Possibilité de faire des sports du genre équitation le mercredi après-midi.

Proposer des activités sportives encadrées aux élèves, mais engager de nouveaux enseignants

Mettre tout le monde sur le pied d'égalité.

Souhaits des parents :

Gratuité du repas, pas de charge supplémentaire pour les parents. Possibilité de prendre un pique-nique.

Favoriser la solution de diminuer les horaires de 5 minutes à l'horaire continu.

Si horaire continu : commencer une demi-heure de plus tard le matin et rallonger de 30 minutes le soir.

4. Comptes 2019-2020

PRODUITS	COMPTES	COMPTES	BUDGET
	2018-2019	2019-2020	2018-2019
Cotisations 2019	1 071.00	483.00	560.00
Cotisations 2020	635.00		700.00
Don			
Total des produits	1 706.00	483.00	1 260.00
CHARGES			
Frais banque	30.00	8.43	12.00
Cotisations FAPERT	179.20	273.70	180.00
Site internet	113.25	125.75	114.00
Frais administratifs		67.55	100.00
AG FAPEF	597.05	164.05	100.00
Comités FAPEF	94.55	130.20	100.00
Comités FAPERT	269.00	210.00	300.00
BYOD	78.20	304.05	
Divers			100.00
Total des charges	1361.25	1283.73	1 006.00
RESULTAT	344.75	-800.73	254.00
ACTIFS			
Compte Raiffeisen au 31.08.20	5 705.17	5 705.17	
TOTAL DES ACTIFS	5 705.17	5 705.17	

La présidente remercie la caissière Valérie Sottas pour l'envoi et la gestion des cotisations. Le résultat négatif est dû au fait que toutes les cotisations n'ont pas encore été versées. Quand celles-ci seront versées, nous dégagerons un bénéfice de fr. 272.87. La cotisation à la FAPERT a été versée deux fois sur le même exercice ce qui montre un excédent pour cette période. Lors de la préparation des comptes, Valérie et Isabelle ont constaté que l'établissement des comptes à cheval sur 2 ans est compliqué et toutes les cotisations ne sont jamais arrivées lors de l'AG. Nous proposons d'établir les comptes selon l'année civile et de changer les statuts à la prochaine assemblée générale. Tous les membres présents sont d'accord avec cette proposition.

5. Rapport des vérificateurs et approbation des comptes 2019-2020



En l'absence des deux vérificateurs, M. Isabelle Colliard lit le rapport des vérificateurs.

En date du 21 octobre, Mme Cindy Levrat et M. Olivier Colliard ont analysé les comptes de la FAPEF présentés par Mme Colliard avec une perte de fr. 800.73, mais compensée par la réception des dernières cotisations après l'assemblée.

Mme Levrat et M. Colliard propose d'accepter les comptes et d'en donner décharge à la caissière Mme Valérie Sottas.

6. Budget 2020-2021

PRODUITS	Comptes 2019	Budget 2020	Budget 2021
Cotisations 2019	483.00	560.00	480.00
Cotisations 2020		700.00	850.00
Don			
Total des produits	483.00	1 260.00	1 330.00
CHARGES			
Frais CCP/banque	8.43	12.00	12.00
Cotisations FAPERT	273.70	180.00	140.00
Site internet	125.75	114.00	130.00
Frais administratifs	67.55	100.00	100.00
AG FAPEF	164.05	100.00	200.00
Comités FAPEF	130.20	100.00	150.00
Comités FAPERT	210.00	300.00	250.00
BYOD	304.05		200.00
Divers		100.00	
Total des charges	1283.73	1 006.00	1 182.00
RESULTAT	-800.73	254.00	148.00

La caissière a budgétisé un bénéfice de 148 francs pour l'exercice 2020-2021.

Les frais des comités sont diminués car annulés en raison du COVID. La présidente propose de faire les comités par zoom pour éviter des frais et permettre aux participants d'y assister depuis la maison.

Nous n'avons pas prévu de dépenses particulières en dehors des frais habituels de fonctionnement.

7. Elections et démissions

Démission APE Montagny

Nous communiquons ici la décision de l'APEM de quitter la FAPEF.

Nous rappelons que l'union fait la force et que l'accès aux consultations des lois, commissions cantonales et la participation au niveau romand ne se fait que grâce à l'affiliation à la FAPEF.

Démission APE Glâne

Mme Valentine Allemann souligne que faute de relève l'association va se dissoudre prochainement. Isabelle souhaite remercier cette association active et souligne qu'elle sera toujours la bienvenue dans les discussions de la FAPEF.

Elections

Nous ne sommes pas en année d'élection, mais le poste de secrétaire reste toujours à repouvoir.

8. Divers

Commission d'éducation routière à l'école

Mme Valérie Sottas APECH a assisté à sa première séance de la commission d'éducation routière.

Il s'agit d'une première en Suisse : c'est par le biais d'une escape game que l'Office de la circulation et de la navigation (OCN) du canton de Fribourg, en collaboration avec l'association Reper, fait de la prévention routière.

Répartie sur une surface d'environ 40 mètres carrés, la salle de jeu ouvre le 23 juillet à la route des Alpes, à Fribourg. Elle peut accueillir entre 3 et 6 participants. L'idée est de faire prendre conscience, de manière ludique, des dangers de l'alcool et des substances psychotropes au volant. « Notre public cible est celui des 18-24 ans, qui paient le plus lourd tribut en matière de morts et de blessés graves sur la route », indique André Demierre, chef du service des mesures administratives et de la prévention de l'OCN. Coût de l'opération : 100'000 francs. Il est prévu d'exploiter cet escape game jusqu'en juin 2021. Mais la situation sanitaire pourrait avoir aussi un impact.

De plus, en raison de la situation sanitaire liée au COVID, il n'a pas été possible d'organiser les cours pratiques de vélo sur route pour chaque classe de 6H. Ces cours ont tout de même pu être organisés sur inscriptions. Les informations avaient été données à chaque élèves.

Une différence est apparue entre les enfants des villes et ceux des campagnes. En effet, un plus grand nombre d'enfants vivants en ville ont dû faire quelques exercices pratiques avant de pouvoir aller sur la route. Ce qui n'a pas été le cas pour les enfants vivant en campagne. Aucune hypothèse n'a été émise quant à l'explication de cette différence.

Il était prévu que le matériel didactique passe par le réseau scolaire. Mais pour des raisons financières cela n'a pas pu se faire. Dès lors c'est toujours le service de police qui se charge d'acheminer ce matériel.

Les policiers donnant l'enseignement dans les classes reçoivent une formation dispensée par une personne provenant de la HEP.

Il a été rappelé que le chemin de l'école est sous la responsabilité des communes qui devraient établir un plan de mobilité scolaire. Les parents peuvent sans autre demander de consulter ce plan. Il est aussi spécifié que certaines communes ne semblent pas avoir pris la peine d'en établir un. Ce n'est qu'en demandant à les consulter que les parents pourront constater s'il existe.

Assemblée générale 2021

Vu que l'AG 2020 n'a pas pu être faite en présentiel, Isabelle propose que L'APE Sâles-Vaulruz réorganise l'AG 2021 qui se déroulera à la scierie de Maules.

L'assemblée générale est levée à 20h30.

La Tour-de-Trême, le 12 novembre 2020

La Présidente-secrétaire :

Isabelle Colliard

Handwritten signature of Isabelle Colliard in black ink on a light background.

La Caissière

Valérie Sottas

Handwritten signature of Valérie Sottas in black ink on a yellow background.